

*Actualisation du SRESRI de la Région Île-de-France*

*Compte rendu des échanges de l'atelier :*

# UNIVERSITARISATION DES FORMATIONS PARAMÉDICALES ET MAÏEUTIQUES

NB : ce document est une synthèse des thèmes abordés lors de la demi-journée de travail. Les propos des participants aux ateliers ne valent pas engagement de la Région, seul le texte voté par les élus à l'issue du processus d'actualisation faisant foi

Mardi 24 mai 2022





*Table ronde 1*

**Comment construire le LMD des  
formations paramédicales et  
maïeutiques ?**



# Les sujets clés

■ **Attractivité des métiers et accessibilité des formations au niveau Licence**

■ **Universitarisation du contenu et des intervenants des formations, construction des parcours M-D**

■ **Articulation entre les besoins en emplois et en qualification et les nouveaux contenus et parcours de formation universitaire**

■ **Place de la Région dans l'universitarisation**

# Interventions



**Pr. Sophie GIL**, Vice-doyen à la formation et Président de la commission Formation de la Faculté de santé – Université Paris Cité

**Anne-Marie CORP**, Directrice de l'IFSI/IFAS Camille Claudel (Argenteuil) et Directrice adjointe du DUSI de l'Université Paris Cité

**Stéphane LE BOULER**, Secrétaire Général du HCERES

# Les constats et enjeux

## **Universitarisation : laisser la place aux initiatives et répondre aux besoins des territoires et aux attentes des étudiants**

- Formations très encadrées et règlementées, en attente de certaines réingénieries (infirmier en puériculture, par exemple)
- coexistence du diplôme d'Etat et d'un diplôme universitaire ou grade, et de statuts différents : cadre de santé et enseignant chercheur
- autonomie des universités pour conduire la transformation pédagogique (simulation, patients experts, numérique...). Nécessité d'une évaluation de la qualité des formations par le HCERES.
- Question de la poursuite d'études (obtention d'un grade ou d'un double diplôme) vers master et doctorat. Des parcours doivent être imaginés et organisés, même s'ils ne concerneront qu'une partie des étudiants. Quelle reconnaissance dans l'emploi ? Création des IPA (Infirmiers en pratique avancée).
- Expérimentation de parcours passerelle entre les PASS et les LAS et les IFSI, construits par chaque groupement (université-IFSI) et comblent les places laissées vacantes suite aux abandons, évaluation à réaliser.
- Reconnaissance des étudiants : droit de vote (reconnu juridiquement mais parfois restreint dans les faits)

## **Parcoursup : sélection de droit commun pour l'accès à l'enseignement supérieur à évaluer :**

- Constat : depuis 2019 (1<sup>ère</sup> année Parcoursup) : forte augmentation des taux d'échec et d'abandon au cours de la 1<sup>ère</sup> année en IFSI, pourquoi ? Manque de stages et manque d'encadrants en stage : réaliser un suivi de cohorte
- Formations attractives et sélectives => maîtriser les outils Parcoursup pour mettre en œuvre la sélection et avoir des étudiants ayant les bons prérequis
- Définir un modèle de recrutement : mieux sélectionner pour mieux évaluer la motivation et limiter les abandons de formation
- Enjeu autour de la valorisation des acquis en cours de carrière

## **Enjeu fort de collaboration entre les acteurs régionaux de ces formations pour construire ensemble sur divers sujets :**

- Beaucoup d'acteurs sur ces formations avec des compétences clairement définies : ARS, Région, DRIEETS, université, Etat
- Décloisonnement des formations en travaillant sur la transversalité et les parcours inter filières
- Evaluation des expérimentations (ex : construction de modules de formation communs, de passerelles institut-université et/ou université-institut, de double diplômes) avant de les pérenniser
- Accès aux données et ressources statistiques permettant d'apprécier la situation de ces parcours de formation et de partager les données

# Les chantiers évoqués

*3 grands chantiers ont été identifiés par les participants pour aller vers une plus forte intégration universitaire des formations sanitaires :*

**1. Engager une réflexion entre les acteurs et les employeurs (notamment les hôpitaux) sur :**

- L'augmentation des places de stages dans un contexte de forte hausse des capacités de formation
- L'évaluation des retours d'expérience des universités et des instituts dans l'utilisation des outils de Parcoursup
- La définition d'une stratégie de recrutement à paramétrer sur Parcoursup par les universités et les instituts, en conformité avec les besoins du territoire.
- Amorcer la réingénierie de certaines formations, dont celles des puériculteurs qui jouent un rôle fondamental dans le rapport hôpital-ville

**2. Soutenir les actions visant à améliorer la connaissance objective des formations paramédicales et maïeutiques et mieux agir pour leur développement : Région comme facilitateur**

- Réaliser des études de cohorte (dès Parcoursup) pour comprendre les sous-jacents des abandons en cours de parcours, identifier les paliers critiques et mettre en œuvre les bonnes actions correctives.
- Engager le chantier du partage des données au niveau régional avec les acteurs pour qu'ils puissent mieux apprécier la situation de ces formations et qu'ils puissent faire des propositions.
- Accompagner l'évaluation des expérimentations en matière de construction de passerelles, de double diplomation (diplôme d'Etat + diplôme national de licence)


**3. Agir sur la transformation des pratiques pédagogiques pour répondre aux nouveaux enjeux des métiers :**

- Diffusion de la simulation, recours à des interventions de patients experts, utilisation des outils numériques, etc.
- Appuyer les instituts dans leurs réponses aux AAP de l'ARS en lien avec les transformations pédagogiques
- Pour la formation des sage-femmes : question de son basculement à l'université



## *Table ronde 2*

**Comment améliorer l'expérience de  
vie étudiante des publics en  
formations paramédicales et  
maïeutiques ?**



# Les sujets clés

■ Améliorer l'expérience du stage (organisation des stages, qualité de l'encadrement des stagiaires, diversité des missions).

■ Accès des étudiants aux services universitaires (RU, bibliothèque, offre culturelle et sportive, DSU du Crous).

■ Accès des instituts aux ressources financières de la CVEC.

■ Accroître la lisibilité des dispositifs d'aides à destination des étudiants.



# L'analyse AFOM actualisée

## Atouts

Une amélioration des aides directes

Une révision du calendrier des bourses régionales pour mise en cohérence avec celui du Crous

## Opportunités

Développement des réseaux de transport et des mobilités actives

Développement de solutions alternatives de restauration (food-truck, frigo connecté, etc.)

Essor du numérique dans les pratiques d'enseignement

Accès des établissements à la CVEC

## Faiblesses

Hétérogénéité des conditions de stage (appui à la recherche de stage, conditions d'accueil...)

Des difficultés persistantes d'accès aux services étudiants, notamment la restauration

Des établissements de formation encore peu connectés aux universités sur les sujets de vie étudiante

Des locaux souvent vétustes et en manque d'équipements (connectivité, plateforme de simulation, blouses, etc.)

## Menaces

Renforcement de la précarité sanitaire et psychologique des publics en formation

Manque de ressources des CROUS

# Interventions



**Dr. Youcef KADRI**, Vice-doyen Etudiant de la Faculté de Santé –  
Université Paris Cité

**Amandine DUVAL**, Trésorière en charge du réseau – FNESI

**Clément LOIGNON**, Délégué général - FNEK

**Michèle JARRAYA**, Directrice du CFDC – AP-HP

# Les constats et enjeux

## Accès aux services étudiants et universitaires :

- Eloignement géographique (instituts de formation répartis sur tout le territoire) et prise en compte récente des étudiants FSS dans les instances représentatives des universités et des CROUS
- Freins : accès limité des étudiants à des solutions de restauration et aux services de l'université et des CROUS (manque d'information, lieux d'études, équipements sportifs, services de santé, logement, aides exceptionnelles) : avoir une carte d'étudiant
- L'accès aux fonds de la CVEC demeure un enjeu pour les instituts, qui ne soumettent pas encore assez de projets pouvant faire l'objet d'un financement par ce dispositif encore récent.
- L'amélioration de l'expérience de vie étudiante passe par l'inclusion des étudiants aussi bien dans les instances décisionnelles des instituts et des universités (démocratie étudiante) que dans la mise en œuvre des actions.

## Les stages

- Importance décisive du premier stage dans la poursuite ou non de la formation, rencontre avec la réalité du métier valide ou pas l'orientation et la motivation.
- La qualité de vie au travail est primordiale pour des parcours où l'apprentissage se fait principalement par la pratique, avec des mises en situation professionnelle très tôt. Ce qui suppose donc un travail sur la qualité des relations humaines, la qualité des missions confiées aux publics en formation et la qualité de l'accompagnement en stage.
- Les conditions de vie autour du stage sont cruciales : logement, indemnités, suivi psychologie font la réussite d'un stage
- Action attendue sur les stages, dans un contexte de hausse des capacités de formations qui ne s'est pas accompagnée d'une hausse proportionnelle du nombre de stages disponibles

# Les chantiers évoqués

*3 grands chantiers ont été identifiés pour aller vers une plus forte intégration universitaire des formations sanitaires, nécessitant une réflexion partagée entre Région, instituts, universités, employeurs (dont hôpitaux) et étudiants :*

## **1. Améliorer l'expérience de stage**

- L'évaluation des lieux de stage via une plateforme anonyme
- La formation des tuteurs et la valorisation des temps de tutorat dans les primes et les parcours de carrière
- La construction de livrets d'accueil en stage pour standardiser les expériences
- Soutenir les étudiants pendant leur stage : réduire le délai de versement des indemnités, proposer des solutions de logement, prendre en charge le suivi psychologique des étudiants

## **2. Inclure davantage les étudiants dans la gouvernance des sites et la mise en œuvre des projets**

- Accorder des sièges permanents et veiller à l'exercice effectif du droit de vote aux étudiants dans les instances des universités et des CROUS
- Prendre en compte leurs avis pour l'évaluation des terrains de stage
- Améliorer l'information des étudiants sur les acteurs compétents au sein de l'université et les dispositifs existants pour la vie étudiante (guides, cartographie, interventions des acteurs, organisation de rallyes et d'ateliers d'intégration)

## **3. Accroître l'accès aux services étudiants**

- l'accès aux ressources universitaires : identifier les personnes ressources sur chaque sujet : mentorat
- l'accès aux services étudiants : accompagner les instituts et les étudiants dans la réponse aux appels à projet des établissements d'ESR et des CROUS financés par la CVEC, conventionner avec les hôpitaux pour l'accès au self à prix réduit afin de palier l'éloignement des RU, conventionner avec des collectivités locales pour accéder à des tiers-lieux proposant des services aux étudiants